

## TERMES DE REFERENCES:

*Recrutement d'un cabinet pour une étude sur le cadre régulateur et gouvernemental permettant une transition énergétique au Sénégal vers des Energies Renouvelables*

### Présentation HBS

La Fondation Heinrich Böll (hbs) Dakar est une fondation politique allemande affiliée au parti écologiste. Elle se veut être un laboratoire d'idées et de réflexion qui accompagne les acteurs étatiques et la société civile Sénégalaise dans la transformation vers une société plus juste et plus durable écologiquement et socialement parlant. Dans ce contexte, en tant que Fondation Politique Verte et laboratoire d'idées, la hbs œuvre depuis ses débuts pour une transition écologique et sociale vers les énergies renouvelables, afin d'assurer un accès pour tous à une énergie propre produite dans des conditions décentes pour tous les citoyens. hbs et son réseau de partenaires développent conjointement des « visions réalistes » pour un développement durable et équitable au Sénégal.

### Contexte et justification de l'étude

Le contexte d'urgence climatique a fait de la transformation de l'économie mondiale vers un modèle décarbonisé et durable une nécessité. Le Sénégal dispose de ressources considérables en énergies renouvelables et peut donc orienter son développement dans cette direction. Pour répondre à ses engagements climatiques, notamment dans le cadre de l'accord de Paris, le Sénégal a su miser sur les énergies renouvelables pour parvenir au développement durable.

Les solutions décentralisées en matière d'énergies renouvelables peuvent contribuer à résoudre le problème de la pauvreté énergétique en milieu rural (taux d'accès à l'électricité en 2018 : 90% en milieu urbain ; 31,5% en milieu rural), avec un taux d'électrification rurale de 60% en fin 2022, pour un objectif qui était de 75% à la même période. Le Sénégal se positionne ainsi en leader régional en ayant déjà atteint l'objectif de 30% d'énergies renouvelables dans son mix énergétique, et en se fixant un objectif ambitieux d'accès universel à l'électricité d'ici 2025 selon le Plan Sénégal Émergent (PSE). D'ici 2030, il prévoit d'augmenter sa capacité de production à 2,5 GW. Par ailleurs, la récente déclaration politique relative à une transition énergétique juste et équitable, connu sous le sigle JTEP, signé par l'État du Sénégal, conjugue des objectifs climatiques et de développement, et encourage la promotion des énergies renouvelables grâce à un financement de 2,5 milliards de dollars. En contrepartie, ces fonds seront utilisés par le Sénégal pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables et atteindre un objectif de 40% d'énergies renouvelables dans le mix électrique en termes de capacités installées d'ici 2030.

Parallèlement, le Sénégal est en passe de devenir un producteur de pétrole et de gaz. La production de gaz dans le projet GTA devrait débuter au début de l'année 2024, avec des exportations prévues vers d'autres régions du monde. Les revenus du pétrole et du gaz ainsi que la perspective d'une transformation économique occupent une place significative dans le discours gouvernemental depuis plusieurs décennies. Le gouvernement a de grandes attentes quant aux retombées de l'exploitation du pétrole et du gaz pour parvenir à l'accès universel à l'énergie et fournir une énergie à moindre coût afin d'améliorer la compétitivité de l'économie.

Dans ce contexte, la politique énergétique du Sénégal se trouve à un moment décisif, et la question se pose de savoir si le système énergétique reposera à long terme sur les énergies renouvelables ou les énergies fossiles. Cette dichotomie se reflète actuellement dans le cadre législatif. En poursuivant les objectifs de développement énoncés dans le Plan Sénégal Émergent, le pays s'est engagé dans une vaste réforme régissant le secteur de l'énergie. Au cours des dernières années, le Sénégal a adopté diverses mesures, notamment :

- La Lettre de Politique Sectorielle de Développement 2016-2022.
- La loi n°2010-21 portant orientation sur les énergies renouvelables.

- La stratégie Gas2Power de 2018.
- La loi n°2019-03 portant le nouveau code pétrolier.
- La loi n°2019-04 portant la mise en place d'un dispositif réglementaire pour le secteur des hydrocarbures.
- La loi n°2020-06 portant le code gazier.
- La loi n°2021-31 portant Code de l'électricité.
- La loi n°2021-32 portant création de la Commission de Régulation du Secteur de l'Énergie.
- La loi n°2022-03 relative à la répartition et à l'encadrement de la gestion des recettes issues de l'exploitation des hydrocarbures.

Cette pluralité de mesures montre que le Sénégal dispose d'un vaste ensemble de lois, de dispositifs et de stratégies qui mettent en avant tantôt les énergies renouvelables, tantôt les énergies fossiles.

Parallèlement, le gouvernement sénégalais a lancé diverses consultations en vue d'élaborer les plans et les stratégies dans ce secteur, notamment le Plan Intégré à Moindre Coût (PIMC), la mise à jour de la lettre de politique sectorielle de l'énergie, l'élaboration d'une stratégie à long terme bas carbone (LTS), l'élaboration d'un masterplan pour le gaz, ainsi que le plan d'actions prioritaires 2024-2028 qui décline sur cinq ans les orientations du Plan Sénégal Émergent (PSE).

Toutes ces initiatives illustrent que le régulateur a dû faire face à de multiples consultations et à la participation de divers acteurs à différentes étapes du développement de ce cadre d'interventions. De plus, cela soulève la question d'aligner la politique énergétique sur l'objectif mondial de limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C. Une politique énergétique et climatique solide tiendrait compte des risques climatiques à court, moyen et long terme, y compris les risques de transition, les actifs échoués et les défis posés par les risques climatiques physiques pour les systèmes énergétiques thermiques.

Ainsi, il est essentiel de revoir la régulation énergétique, d'intégrer les politiques existantes et de les incorporer dans une planification à long terme. Une stratégie énergétique globale, prenant en compte les progrès accomplis ainsi que les défis à venir, serait avantageuse pour le Sénégal.

- *Comment le Sénégal peut-il y parvenir ?*
- *Comment les 2,5 milliards de dollars alloués par le partenariat pour une transition juste et équitable peuvent-ils être investis ?*
- *Quels sont les projets prometteurs dans le domaine des énergies renouvelables visant à assurer l'accès universel à l'électricité ?*
- *Quels sont les cadres réglementaires en vigueur et comment influencent-ils la politique énergétique ?*

Ces questions doivent être débattues par de nombreux acteurs, en particulier la société civile. Cette étude vise à donner une impulsion initiale à ce débat en proposant quelques premières réponses et pistes de réflexion.

### **Objectifs de la consultance**

C'est dans ce contexte que la Fondation en collaboration avec une coalition d'acteurs de la société civile sénégalaise prévoit de produire une étude sur le cadre réglementaire et les stratégies énergétiques à mettre en place, permettant une transition énergétique vers les énergies renouvelables au Sénégal. Cette étude constituera un tremplin pour cette coalition de la société civile pour développer des plaidoyers appuyés sur d'arguments techniques afin d'influencer l'action gouvernementale pour une transition énergétique vers les énergies renouvelables.

Cette étude vise également à offrir aux décideurs politiques, aux parlementaires et à la société civile une compréhension approfondie de la politique énergétique actuelle ainsi que des prérequis politiques, juridiques et réglementaires nécessaires pour une transition énergétique.

Le consultant devra œuvrer à apporter des réponses aux questions suivantes :

- Quel est le modèle de transition énergétique Sénégalais ? Quels sont les projets énergétiques majeurs au Sénégal? Quels sont leurs capacités et comment participent-ils à la couverture énergétique des ménages sénégalais?
- Comment la transition énergétique est-elle perçue, comprise et mise en œuvre au Sénégal par les différents acteurs (Etats, société civile, secteurs privés, partenaires techniques et financiers et organisations communautaires)?
- Quels sont les options politiques et la réglementation en matière d'énergies renouvelables au Sénégal?
- Quelles sont les exemples de transition énergétique réussies en Afrique et comment le Sénégal pourrait s'en inspirer ?
- Quels sont les scénarios de transition énergétique possibles et réalistes pour que le JTEP puisse bénéficier au Sénégal et au-delà de l'objectif de 40% des énergies renouvelables et améliorer l'accès à l'énergie pour tous.tes et l'amélioration des conditions de vies des populations ?
- Quelles sont les politiques et la réglementation qui doivent sous-tendre cette transition vers les énergies renouvelables ?
- Quel rôle peut jouer la coopération énergétique avec les partenaires d'Afrique de l'Ouest, notamment dans le contexte de la CEDEAO et de l'Union Africaine

#### **Mandat du consultant (e) /cabinet**

- Faire un diagnostic exhaustif du modèle de transition énergétique au Sénégal à travers l'analyse du cadre de gouvernance (l'ensemble des informations pertinentes en termes de politiques et de stratégies comme la CDN, le PSE vert, Les lettres de politique sectorielles sur l'Energie, la stratégie gaz to power, la JTEP, etc.) ;
- Faire la cartographie de l'ensemble des projets énergétiques au Sénégal en faisant ressortir le potentiel énergétique renouvelable du Sénégal grâce aux réalisations en cours ;
- Recueillir la perception sur la transition énergétique des différents acteurs du secteur de l'énergie ;
- Présenter des exemples de transitions énergétiques réussies et basées sur les énergies renouvelables en Afrique et montrer de manière précise comment le Sénégal pourrait s'en inspirer ;
- Développer des scénarios réalistes et sensibles au genre en partant de l'objectif de 40% d'énergies renouvelables inscrits dans le JTEP et au-delà de cet objectif pour une transition énergétique orientée vers les énergies propres et durables au Sénégal en prenant en compte les réalités économiques, sociaux et écologiques ;
- Formuler des recommandations sur la manière dont le Sénégal pourrait augmenter la part des énergies renouvelables au-delà du 40% inscrit sur la JTEP dans le mix énergétique tout en réduisant la dépendance aux énergies fossiles.

Le/la consultant-e / cabinet devra prendre en compte les engagements du Sénégal en matière de climat, d'accès à l'énergie., Mais également de l'objectif d'une transition énergétique juste qui permettent de jeter les bases d'un développement inclusif.

## **Principaux livrables et échéances**

L'étude sera réalisée par un cabinet de consultant(e)s. Elle sera réalisée sur une durée d'environ 10 semaines calendaires du **13 septembre au 30 novembre 2023**. La méthodologie sera partagée avec l'équipe de la hbs et les partenaires.

Un rapport est dû en date du 05 novembre 2023. Une pré lecture/ validation de l'étude est prévue avec les acteurs du secteur de l'énergie (Etats, société civile) pour recueillir leurs inputs au plus tard le 20 novembre ; après intégration des observations par le cabinet, le rapport final est dû le **30 novembre 2023**.

Un atelier de restitution/validation avec les partenaires sera organisé en début décembre 2023 avec une présentation du cabinet ou consultant.te sous forme de Powerpoint ; Un résumé non technique sera fait avec traduction en anglais par le Cabinet.

## **Profil du cabinet de consultant(e)s**

L'étude sera réalisée par un cabinet de consultant(e)s hautement qualifiés. Ce cabinet devra disposer du profil suivant :

- Bonne connaissance du secteur extractif du Sénégal et de sa politique énergétique/ Energie renouvelable ;
- Parfaite maîtrise du contexte national, régional et international sur la transition énergétique/ énergies renouvelables ;
- Bonne connaissance de l'environnement du secteur énergétique, ainsi que des acteurs ;
- Bonne aptitude dans la rédaction de rapports, dans l'analyse, et la formation de recommandations réalistes ;
- Une excellente maîtrise écrite du français est exigée.

**Merci d'envoyer une manifestation d'intérêt comprenant (les CVs des experts)-participant à l'étude, une offre technique et financière au plus tard le 10 septembre 2023 à Madame Fatma Sylla : [fatma.sylla@sn.boell.org](mailto:fatma.sylla@sn.boell.org) .**